

CRÈCHES DE SAINT-LÔ AGGLO : POUR UNE PLACE EN ACCUEIL RÉGULIER EN JANVIER, LES INSCRIPTIONS C'EST JUSQU'AU 15 OCTOBRE !

Saint-Lô Agglo mène une politique en faveur des familles pour faciliter la vie des parents, notamment au travers de l'accueil des jeunes enfants dans ses 6 crèches.

En janvier un certain nombre de places se libèrent avec l'entrée à l'école en cours d'année des plus grands.

Vous recherchez un accueil collectif pour votre enfant pour janvier ? Rendez-vous dans la crèche de l'Agglo qui vous intéresse et remplissez votre dossier jusqu'au 15 octobre.

LES CRÈCHES DE SAINT-LÔ AGGLO, LEUR FONCTIONNEMENT

Vous êtes parents ou futurs parents résidant sur le territoire de l'Agglo, les 6 crèches de l'Agglo accueillent votre (ou vos) enfant(s) de moins de 3 ans.

Une équipe de professionnelles accueille vos enfants. Chaque crèche est dirigée par une directrice (infirmière, infirmière puéricultrice ou éducatrice de jeunes enfants). L'équipe est composée d'une éducatrice de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et de CAP petite enfance.

Différents types d'accueil sont proposés :

- **Accueil occasionnel** : pour un besoin ponctuel, la réservation se fait une semaine avant,
- **Accueil d'urgence** : pour un besoin non prévisible et d'une durée définie
- **Accueil régulier** : pour un besoin récurrent, **seul ce type d'accueil nécessite un passage en commission.**

Pour répondre aux différentes attentes des parents et besoins des enfants, il existe **deux modes de fonctionnement dans les crèches de l'Agglo** :

- **En multi-âge** : les enfants de tous les âges sont accueillis dans le même espace. Les enfants grandissent ensemble comme dans une fratrie, chacun apportant un bénéfice à l'autre. Les plus bébé ont envie de faire comme les grands, et les plus grands apprennent à faire attention aux plus petits.
- **En section par tranche d'âge** : les enfants sont accueillis dans des espaces séparés en fonction de leur âge ; ainsi ils vivent au même rythme. L'espace est spécialement adapté à la tranche d'âge.

Les 3 crèches en accueil multi-âge accueillent vos enfants de 7h45 à 18h15 :

- Crèche Fontaine Venise - 10 Rue Fontaine Venise – Saint-Lô
- Crèche Nelson Mandela - 99 Rue John Kennedy – Saint-Lô
- Crèche Val Saint Jean - 45 Avenue Des Tilleuls - Saint-Lô

Les 3 crèches en accueil par tranche d'âge accueillent vos enfants de 7h30 à 18h30 :

- Crèche Les Petits Loups - Place De L'Avenir - Agneaux
- Crèche Les Petites Canailles - 9 bis Rue Des Sports – Marigny-le-Lozon
- Crèche Les P'tits Lutins - 8 Rue du ferrage – Saint-Jean-de-Daye

NOUVEAU : L'Agglo disposera à partir de mars 2022 de **8 places dans la crèche privée Léa & Léo à Condé-sur-Vire**. Pour bénéficier d'une place en mars, il faut réaliser **l'inscription de votre enfant avant le 15 octobre également selon les mêmes modalités que pour les autres crèches de l'Agglo**.



crèches & services

LES MODALITÉS POUR UNE PLACE EN ACCUEIL RÉGULIER EN JANVIER

Vous pouvez réaliser une inscription pour **un enfant né ou à naître**.

Pour que votre (ou vos) enfant(s) puisse(nt) bénéficier **d'une place en accueil régulier**, il est nécessaire de **réaliser une inscription avant le 15 octobre**.

Après avoir choisi la crèche dans laquelle vous souhaitez inscrire votre enfant, il vous faut :

- **RETIRER UN DOSSIER**

Le dossier est téléchargeable sur le site internet de l'Agglo : saint-lo-agglo.fr

- **NOUVEAU : LE DÉPÔT DU DOSSIER SE FAIT AU GUICHET FAMILLES DE L'AGGLO**

Les dossiers pour l'entrée en janvier sont à retourner **AVANT LE 15 OCTOBRE**.

- Au Guichet Familles sur place, par courrier ou par mail

GUICHET FAMILLES
59, rue Maréchal Leclerc
SAINT-LÔ

**Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h
mardi et jeudi de 13h30 à 17h30**

Mail : guichet.famille@saint-lo-agglo.fr

- **LA COMMISSION D'ADMISSION**

Elle est composée d'élus de l'Agglo et de représentants de la direction Petite Enfance.

Elle se réunit 2 fois/an. **Pour les places de janvier, elle se réunira début novembre**.

Les parents seront informés de la décision par courrier.

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22 - cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr -   